



BASSINS

Extrait de procès-verbal de la séance de municipalité du 15 janvier 2018 à 18h.30

- Décide d'accepter la demande de l'AISE pour accueillir la séance du conseil intercommunal le 25 avril 2018 à Bassins ;
- Prend acte d'un courrier du comité de Fêtes de Bassins ;
- Prend acte de la facture sociale prévisionnelle 2018. Pour Bassins, ce sera une somme de CHF 897'117.--. Les acomptes trimestriels s'élèveront à CHF 224'279.25 ;
- Décide d'accorder l'octroi de bourgeoisie, naturalisation facilitée cantonale à un jeune homme de la 2ème génération ;
- Prend acte des cours de formation pour la mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale pour les responsables des communes en matière de construction ;
- Décide d'accepter la demande de prolongation de la validité d'un permis de construire, délivré en 2016, jusqu'au 3 février 2019.
- Accorde un ajustement de salaire pour un collaborateur.

Séance levée à 22h00

La municipalité